

« Quelqu'un s'assoit à l'ombre aujourd'hui parce
quelqu'un d'autre a planté un arbre il y a longtemps »
Warren Buffet - « Un bel avenir ? »



Parc
naturel
régional
de Brière

Une autre vie s'invente ici



UN ARBRE, UNE VIE

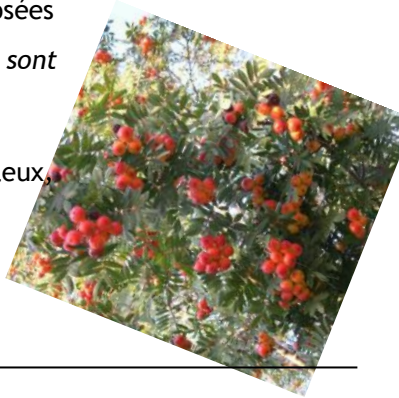
Présentation des essences proposées

Caractéristiques des essences proposées

Le cormier (*Sorbus domestica* L.)

- ***Feuillage** : Les feuilles caduques sont composées pennées avec une foliole terminale (imparipennées)
- ***Fleurs** : fleurs blanches, les fruits (ou cormes) sont comestibles mais seulement très mûrs.
- ***Taille** : 3 à 20 m
- ***Exposition** : Pleine lumière, demi-ombre
- ***Sol** : sur sol sec à assez humide, neutre, argileux, limoneux

Propriétés : bois très dur utilisé pour fabriquer des outils, on dénommait le bois de cormier 'l'ébène d'Europe au 18° siècle'. Arbre devenu rare en Brière et en France.



Les arbustes

Le noisetier (*Corylus* sp.) →

- ***Feuillage** : caduque
- *. **Fleurs et fruits** : fleurs nommées chatons . Les fruits, les noisettes, se forment en fin d'été et sont enveloppés dans des bractées protectrices. Réserver à cette essence un espace vital suffisant pour qu'elle forme sans contrainte un beau bosquet. .



Le merisier (*Prunus avium*) ↓

- ***Feuillage** caduque
- ***Fleurs et fruits** : le merisier est surtout cultivé pour ses fruits ou son bois, bien connu des ébénistes. Les fruits du merisier sont comestibles, on consomme la merise en confitures et en eaux de vie



← Le cornouiller blanc

- ***Feuillage** caduque, fleurs blanches
- **Cornus alba* est un buisson multi-tiges aux branches souples, au port arrondi d'une taille inférieure à 2 m, qui devient généralement plus large que haut.

Des essences locales pour le paysage et la biodiversité



Un élément paysager : création d'un espace structuré et coloré.

Un régulateur de climat : protection au vent, participation à la régulation hydrologique et à la protection des sols.

Un réservoir de biodiversité : nidification des oiseaux, refuge pour les mammifères et autres auxiliaires de jardin.



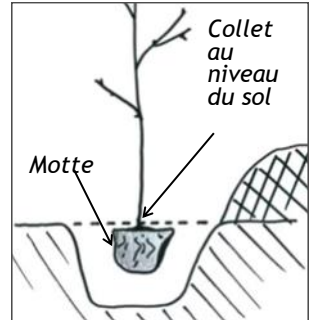
Comment planter



Sauf règlement spécifique (POS ou PLU de la commune), un arbre et une haie de plus de 2 mètres de haut, doivent être plantés à plus de 2 mètres de la limite de parcelle. Sinon, une distance de 50 cm suffit (*article 671 du code civil*).

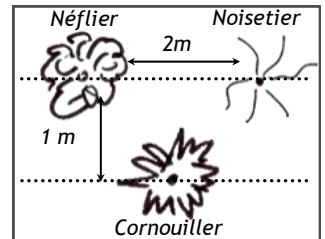
Planter un arbre

- ✓ Au moment de la plantation, creusez un trou au moins deux fois plus grand que la motte.
- ✓ Placer ensuite l'arbre avec sa motte (sans le pot) dans le trou, à la bonne hauteur (le collet au niveau du sol - voir schéma ci-contre).
- ✓ Enterrez ensuite la motte en rapportant de la terre par couches successives. Pour éviter la formation de poches d'air : tasser, sans piétiner.
- ✓ Arroser une première fois, même en cas de pluie.
- ✓ Pendant la première année de plantation, il convient d'arroser régulièrement afin de combler le manque d'eau dû à une faible exploration du sol par les racines.



Planter un bosquet d'arbustes

- ✓ Afin de créer un bosquet intéressant il faut à la fois qu'il soit dense, tout en laissant suffisamment de place à chaque arbuste pour se développer. (voir schéma).
- ✓ Une fois l'implantation des arbustes définie, suivre les mêmes instructions que pour la plantation d'un arbre.
- ✓ Si vous souhaitez donner un aspect de « bouquet » à ce bosquet il sera nécessaire de tailler chaque arbuste de manière spécifique lorsqu'ils auront pris de l'ampleur.
- ✓ Pour agrémenter votre bosquet, vous pouvez planter au pied, des végétaux supportant les zones ombragées, qui viendront compléter ce petit paysage (fougères, primevères, muguet, pervenches, ancolies, violettes etc.).



La petite haie libre, une alternative au bosquet

Si vous ne disposez pas de l'espace nécessaire pour réaliser un bosquet, vous pouvez également opter pour une petite haie. Pour cela il suffit de planter les essences d'arbustes en alignement, à 1 mètre d'intervalle.

Vous pouvez également compléter cet alignement par d'autres arbustes comme par exemple la Bourdaine, le Sureau noir, la Viorne aubier, le Troène ou l'Eglantier...



« Un Arbre, une Vie »

Dans le cadre de l'action « un arbre, une vie », coordonnée par le *Parc naturel régional de Brière*, votre commune offre un arbre ou des arbustes à chaque foyer ayant eu la joie d'accueillir un enfant.

Ainsi, c'est près de 800 arbres et arbustes qui sont distribués chaque année sur le territoire du Parc.



Le lot de 3 arbustes proposé lors de cette opération a été élevé par les Pépinières Gicquiaud sur la commune St Lyphard.

Le cormier a été élevé par la pépinière **Graine de Bocage à Thélliac**. Elle récolte ses graines dans la région, sur des boisements anciens et préservés afin d'assurer une génétique locale et diversifiée.



Les Paysages de Brière

L'un des atouts majeurs du Parc naturel régional de Brière est la diversité de ses paysages. Afin de préserver ce cadre de vie et les formes d'habitats qui l'accompagnent, une charte paysagère a été élaborée sur l'ensemble du Parc. Édité sous forme de livre en 2005, elle est téléchargeable sur le site Internet de Parc.

Afin de mieux faire connaître les principales essences caractéristiques des paysages du Parc, un guide de plantation des essences locales d'arbres et d'arbustes a été édité en septembre 2006.

Celui-ci est téléchargeable sur le site internet du Parc, rubrique « Vivre en Brière > Charte Paysagère ».

Les arbres que nous plantons sont les témoins du temps qui passe, ils représentent le lien entre nous, les générations passées et les générations futures.



Pour toutes informations :
Contacter votre Mairie, ou
Le Parc naturel régional de Brière
Ile de Fédrun
214 rue du Chef de l'Ile
44720 Saint Joachim
Tél : 02.40.91.68.68.
mail : info@parc-naturel-briere.fr

Choisir les ARBRES et ARBUSTES
pour NOS PAYSAGES de Brière

